

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

DIRECTION DES PECHEES MARITIMES

**ALLOCUTION DE MONSIEUR MAMADOU GOUDIABY,
DIRECTEUR DES PECHEES MARITIMES**

**Sixième forum de l'APRAPAM sur la
Transparence**

Centre David Boila, Mbour, le 19 mai 2016

- ✓ ***Monsieur le Maire du département de Mbour ;***
- ✓ ***Madame la Représentante du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;***
- ✓ ***Monsieur le Représentant du Ministère de l'Intégration africaine, du NEPAD et de la promotion de la bonne gouvernance ;***
- ✓ ***Monsieur le Représentant de l'Initiative de la Transparence de l'Industrie de la Pêche (FITI) ;***
- ✓ ***Monsieur le Directeur du Centre Abbé David Boilat ;***
- ✓ ***Monsieur le Président de l'Association pour la Promotion et la Responsabilisation des Acteurs de la Pêche Artisanale à Mbour (APRAPAM) ;***
- ✓ ***Messieurs les Représentants des institutions ;***
- ✓ ***Messieurs les Représentants des Organisations de la Pêche et Organisations Non Gouvernementales;***
- ✓ ***Messieurs les Représentants des Comités Locaux de Pêche artisanale ;***
- ✓ ***Chers participants.***

Je voudrais d'abord vous dire que c'est avec un réel plaisir que je me trouve parmi vous pour présider ce matin au Centre Abbé David Boila à Mbour, la cérémonie d'ouverture de cet important forum dont le thème est intitulé « **la transparence dans la gestion du secteur des pêches au Sénégal : Quelle stratégie pour un développement durable de la pêche ?** ».

Je voudrais vous transmettre les salutations et les encouragements du Ministre de la Pêche et de l'Economie

Maritime, Monsieur Oumar GUEYE, empêché ce matin et qui aimerait bien faire ce déplacement.

Comme vous le savez, le secteur des pêches est une composante essentielle du développement rural. Il joue un rôle stratégique et de soutien à la croissance de nos économies nationales en contribuant à la réduction du déficit de la balance des paiements et du chômage.

C'est cette importance économique et sociale du secteur ainsi que son potentiel de croissance qui justifient l'attention particulière que Son Excellence, Monsieur le Président de la République accorde à la pêche, lui conférant ainsi une place privilégiée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), référentiel unique des politiques de développement économique et social.

La Pêche est à ce titre inscrite parmi les moteurs de croissance sectorielle de l'Axe I du PSE qui lui assigne un rôle central dans le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que la création de richesses et d'emplois.

Mesdames, Messieurs,

La transparence dans la gestion saine et durable des ressources halieutiques plus qu'indispensable pour le développement du secteur de la pêche, demeure une préoccupation essentielle pour son excellence, le Président Macky SALL.

A titre illustratif, il convient de relever :

- La participation de son excellence le Président de la République Macky SALL, le 3 février 2016 au lancement formel à Nouakchott de l'Initiative de Transparence de l'Industrie de la Pêche (FITI) sur invitation de son homologue le Président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Abdel Aziz et l'engagement du Sénégal de devenir partie de l'initiative FITI et de commencer le processus de formation d'un Groupe National Multipartite dans le courant de l'année 2016.

- Les instructions données en conseil des ministres du 29 février 2016 autour de la consolidation de la place centrale du sous-secteur de la pêche dans la vie économique et sociale, notamment en ce qui concerne l'urgence de procéder :
- à l'évaluation des résultats de la société des Conserveries d'Afrique (SCASA) ;
- au recensement effectif des navires de la flotte industrielle ;
- à l'immatriculation intégrale et à la sécurité des pirogues de la pêche artisanale ;
- Veiller au renforcement de la coopération sous régionale et à la sensibilisation des nos compatriotes sur les termes des accords signés ;
- Promouvoir davantage la transformation locale des produits halieutiques

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, cher participantes et participants, je vous exhorte à accorder toute l'attention requise aux travaux qui vous réunissent cette journée et à participer activement aux activités dont, je n'en doute point, les produits serviront à éclaircir davantage la réflexion sur le processus de formation d'un Groupe National Multipartite

En souhaitant pleins succès à vos travaux, je déclare ouvert, le sixième forum de l'APRAPAM sur la transparence dans la gestion du secteur des pêches au Sénégal.

Je vous remercie de votre aimable attention.